



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par les présentes, donné que lors d'une session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 6 mai 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 15, rue Caron à Kingsey Falls, et pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogations mineures présentées par :

- Mme Élisabeth L'Espérance et M. Mario Dupuis concernant la propriété située au 68, rue Gibson à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre de régulariser l'implantation du bâtiment principal à 12,96 mètres de marge de recul avant comparativement aux 15 mètres de marge de recul avant exigés à l'article 6.2.1 du règlement de zonage n 09-02.
- M. Pierre Pellerin concernant la propriété située au 109, rue de la Tanière à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre l'agrandissement de la résidence à 4,75 mètres de marge de recul avant comparativement aux 15 mètres de marge de recul avant exigés à l'article 6.2.1 du règlement de zonage n 09-02.
- Mme Réjeanne Dumouchel concernant la propriété située au 312, route 116 à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre l'agrandissement de la résidence à 4,26 mètres de distance minimale séparant les bâtiments les uns des autres comparativement aux 10 mètres de distance exigés à l'article 6.3.3 i) du règlement de zonage no 09-02.
- Mme Élisabeth L'Espérance concernant la propriété du lot 5 741 452 du cadastre du Québec, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre le lotissement d'une rue en cul-de-sac projetée à 330 mètres de longueur comparativement aux 200 mètres maximums de longueur exigés à l'article 2.1.7 du règlement de lotissement no 09-03.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de cette assemblée.

Donné à Kingsey Falls, ce 17 avril 2019

Annie Lemieux, directrice générale et greffière